

République Française
Département : AUDE
Arrondissement : Narbonne
VILLEDAGNE - COMMUNE

Procès verbal

Le jeudi 02 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sylvain MAILLARD.

Secrétaire de la séance : Madame Laetitia PICOCHÉ

Présents : Monsieur Sylvain MAILLARD, Madame Laetitia PICOCHÉ, Monsieur Lionel LACROIX, Madame Encarnacion FIGUERA, Monsieur Anthony MENAGER, Madame Sarah BAYLET, Monsieur Paul GONZALES, Madame Laura LAVENU, Monsieur Gilles BELIN, Madame Léa PINOL, Monsieur Mario BARUCHELLO, Madame Suzanne ROBERT, Monsieur Samuel BRESSON, Monsieur Frédéric GUILLOTOT

Absent non excusé : Monsieur Alexandre AUBRESPY

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2026
2. Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026
3. Mise en place des délégations et des commissions
4. Stagiairisation MICHEL Marion
5. Création du Conseil Municipal des jeunes

Début du Conseil Municipal à 20h00

1- Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2026

Vote POUR : 14 (unanimité)

2- Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026

Monsieur GUILLOTOT dit qu'il n'a pas reçu la convocation du conseil du 20 mars 2026.

Vote POUR : 13 (majorité) Vote ABSTENTION : 1 (F.GUILLOTOT)

3- Mise en place des délégations et commissions

Désignation représentant pour l'ATD11

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Lionel LACROIX
- Anthony MENAGER
- Mario BARRUCHELO

Désignation représentant correspondant tempête

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation du délégué dans la forme prévue par la loi, est désigné :

- Mario BARRUCHELLO

Désignation des représentants pour L'ASA

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Léa PINOL
- Lionel LACROIX
- Sylvain MAILLARD

Désignation des représentants SIVU Station de lavage

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Titulaire: Léa PINOL
- Suppléant: Sylvain MAILLARD

Désignation des représentants du SYADEN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Sylvain MAILLARD
- Anthony MENAGER

Désignation des représentants du SIVU des écoles

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Titulaire: Sylvain MAILLARD Maire
- Suppléante: Laetitia PICOCHÉ 1er Adjointe

Désignation des représentants au SIVOM

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Titulaire: Laetitia PICOCHÉ, Encarnation FIGUERA
- Suppléant: Lionel LACROIX, Suzanne ROBERT

Désignation représentant conseil communautaire

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Titulaire: Sylvain MAILLARD Maire
- Suppléante: Laetitia PICOCHÉ 1er Adjointe

Désignation représentant correspondant défense

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation du délégué dans la forme prévue par la loi, est désigné :

- Frédéric GUILLOTOT

Désignation des représentants au Syndicat de voirie de Ginestas

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des délégués dans la forme prévue par la loi, sont désignés :

- Anthony MENAGER
- Encarnacion FIGUERA
- Paul GONZALES

Vote POUR : 14 (unanimité)

Désignation des représentants commissions municipales

Article 1 – Création des commissions municipales

Il est créé au sein du conseil municipal les commissions municipales suivantes :

- 1. Commission Finances et Budget**
- 2. Commission Urbanisme, Travaux et Environnement**
- 3. Commission Affaires sociales**
- 4. Commission Risque PCS**
- 5. Commission Associations, Evènement Communications**
- 6. Commission Culture, Sport et jeunesse**
- 7. Commission RPI**
- 8. Commission Appel d'offre**

Article 2 – Composition des commissions

Le nombre de membres de chaque commission est fixé à : de 3 à 15 membres.

Conformément à l'article L.2121-22 du CGCT, les commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux .

Les membres sont désignés par le conseil municipal.

Article 3 – Désignation des membres

Le Conseil municipal procède à la désignation des membres comme suit :

Commission Finances et Budget

- Sylvain MAILLARD
- Sarah BAYLET
- Encarnacion FIGUERA

Commission Urbanisme, Environnement Travaux

- Sylvain MAILLARD
- Lionel LACROIX
- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Anthony MENAGER
- Gilles BELIN
- Paul GONZALES
- Mario BARUCHELLO
- Léa PINOL

Commission Affaires sociales

- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Samuel BRESSON
- Laura LAVENU
- Suzanne ROBERT
- Lionel LACROIX

Risque PCS

- Sylvain MAILLARD
- Lionel LACROIX
- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Anthony MENAGER
- Gilles BELIN
- Paul GONZALES
- Mario BARUCHELLO
- Léa PINOL
- Laura LAVENU
- Suzanne ROBERT
- Alexandre AUBRESPY
- Frédéric GUILLOTOT
- Samuel BRESSON
- Sarah BAYLET

Commission Associations, Evènement Communication

- Lionel LACROIX
- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Laura LAVENU

- Suzanne ROBERT

Commission Culture, Sport et Jeunesse

- Lionel LACROIX
- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Paul GONZALES
- Samuel BRESSON
- Laura LAVENU

Commission RPI

- Sylvain MAILLARD
- Laura LAVENU
- Encarnacion FIGUERA
- Laetitia PICOCHÉ
- Anthony MENAGER
- Samuel BRESSON

Commission Appel d'offre

- Président : Sylvain MAILLARD
- Titulaires : Encarnacion FIGUERA, Sarah BAYLET, Frédéric GUILLOTOT
- Suppléants: Anthony MENAGER, Alexandre AUBRESPY, Paul GONZALES

Article 4 – Fonctionnement

Les commissions :

- sont présidées par le Maire ou par un adjoint désigné ;
- se réunissent à l'initiative du Maire ou par un adjoint
- émettent des avis et propositions destinés à éclairer le Conseil municipal ;
- ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel, conformément aux dispositions rappelant leur rôle consultatif.

Vote POUR : 14 (unanimité)

4- Stagiatisation de MICHEL Marion

Monsieur le maire propose de stagiatiser MICHEL Marion, après 3 CDD depuis octobre 2024, pour les besoins de services au niveau administratif.

Vote POUR: 14 (unanimité)

5- Création du Conseil Municipal des jeunes

Laura LAVENU souhaite créer un Conseil Municipal des jeunes, ils auront leurs propres projets.

Vote POUR: 14 (unanimité)

Questions diverses:

Anthony MENAGER recontacte les 2 prestataires pour revoir les devis du pumptrack.

Clôture du Conseil Municipal à 20h28.

Monsieur Sylvain MAILLARD
Président de séance

Madame Laetitia PICOCHÉ
Secrétaire de séance